

Vous ou vos administrés souhaitez savoir si un logement peut bénéficier de la fibre optique ?

Le test d'éligibilité est la première étape pour connaître la disponibilité de la fibre dans un quartier.

COMMENT EFFECTUER LE TEST ?

- 1** Se rendre sur le site : bfcfibre.fr/eligibilite
- 2** Renseigner l'adresse : Entrer le numéro de rue, le code postal et la ville dans le formulaire prévu à cet effet (sans ponctuation)
- 3** Lancer la vérification : Cliquer sur l'adresse dans la liste déroulante (ou cliquer sur « entrée » sur le clavier)
- 4** Obtenir le résultat : En quelques secondes, savoir si la fibre est disponible à l'adresse ou si des travaux sont en cours

LES COULEURS DE PASTILLES

-  **Verte** : vous êtes éligible à la fibre
-  **Bleue** : nous vous invitons à patienter, des travaux sont en cours
-  **Jaune** : vous êtes dans la période de gel réglementaire d'1 à 3 mois
-  **Rose** : des travaux complémentaires sont à prévoir pour votre raccordement (soumis à un formulaire)

ABSENCE DE PASTILLE

Formuler une demande via la plateforme de contact du site :

bfcfibre.fr/aide-et-contact/contactez-nous/

